



NONGLARD

2022



LE MOT DU MAIRE



Le bulletin municipal, quel bel outil de mémoire. Il revient tous les ans dans nos foyers, mais pas que. Il est un fil conducteur de notre vie communale, avec ses évènements, ses réalisations, ses projets. Il reste pour beaucoup d'entre nous dans nos archives. Il est plaisant de se replonger de temps en temps dans les

vieux numéros et de retrouver photos et explications de telle ou telle construction. Nous avons même retrouvé un bulletin municipal de 1960, bien loin de la qualité de rendu de nos bulletins actuels, mais au combien passionnant à relire. La Commune a vécu et continue à vivre, le bulletin en témoigne.

Ce bulletin 2022 rajoute une nouvelle page dans nos archives. 2021 : une année pour le moins atypique. Chacun a dû vivre avec la crise sanitaire, ses obligations, ses frustrations, voir ses peines. Le bulletin est là aussi pour saluer ceux qui nous ont quittés. Mais, bon an mal an, les choses ont continué d'avancer, avec bien moins de convivialité, mais avec toujours une

volonté d'amener du bien être supplémentaire à tous. Le manque de contact ne nous a pas permis d'avoir vos ressentiments sur les réalisations, mais tous, nous espérons qu'elles vous amènent la petite chose de plus qui rend la vie agréable à Nonglard.

En ma qualité de Maire, je voudrai enfin saluer tous ceux qui œuvrent pour notre Commune. La vie communale est un travail d'équipe, et l'équipe ne s'arrête pas au conseil municipal ; il convient d'associer tous les bénévoles et agents qui ont compris que notre qualité de vie est l'affaire de tous. Un arbre en travers du chemin coupé, un carton abandonné sur le bord de la route ramassé, un article écrit pour le bulletin, une participation à l'organisation d'un évènement, tous ces gestes sont importants.

Alors que tous soient remerciés pour leur engagement.

Nonglard est un village où il fait bon vivre, je nous souhaite à tous qu'il le reste. Dans tous les cas l'équipe municipale est là, et remplira son rôle pleinement.

Votre Maire

Christophe GUITTON

SOMMAIRE



INFOS MUNICIPALES

FINANCES	1-3
URBANISME	4
PERSONNEL DE LA COMMUNE	5
À DÉCOUVRIR	6
TRAVAUX	7-10



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	11
CAN	11-13
BIBLIOTHÈQUE	14
PAROISSE / CCAS	15
ALN / CHASSEURS	16



VIE LOCALE

CÉRÉMONIES	17-18
UNC	19
VIE SCOLAIRE	20-21
VIE PÉRISCOLAIRE	22
CENTRE AÉRÉ	23
LA VIE À NONGLARD	24
ÉTAT CIVIL	25
SERVICES	26-28
CALENDRIER MANIFESTATIONS 2022	29

RESPONSABLE DE PUBLICATION : Christophe GUITTON - **RÉDACTION :** Commission Communication

REMERCIEMENTS : Commission communication, élus, associations, équipe enseignante, 3 p'tits points, les habitants de Nonglard.

IMPRESSION : PHOTOPLAN - Annecy

Ce bulletin a été imprimé sur papier labélisé PEFC (papier issu de forêts gérées durablement)



Compte administratif 2021

Le budget communal s'élève à 792 376,76 € de dépenses pour des recettes de 836 748,67 € sur l'année 2021, correspondant à une dépense de 1200.00 € par habitant. Nous dégageons cette année un excédent de 44 371,91 €. Notre trésorerie en fin d'année passe ainsi à 226 606,90 € ce qui nous ramène à notre niveau de 2014.

Et moins le capital de la dette est légèrement supérieure à 150 000.00 € pour une moyenne sur les 8 dernières années de 130 000.00 €. C'est avec cette capacité que nous pouvons financer les investissements communaux.

Fonctionnement

Investissement

DÉPENSES	
Charges à caractères générales	258 397,79 €
Charges de personnel	205 241,91 €
Autres charges	94 218,40 €
Intérêt de la dette	13 934,22 €
Dépenses de l'exercice	571 792,32 €

DÉPENSES	
Travaux	130 390,05 €
Acquisition terrains	4 130,00 €
Capital de la dette	77 475,54 €
Autres	8 588,85 €
Dépenses de l'exercice	220 584,44 €

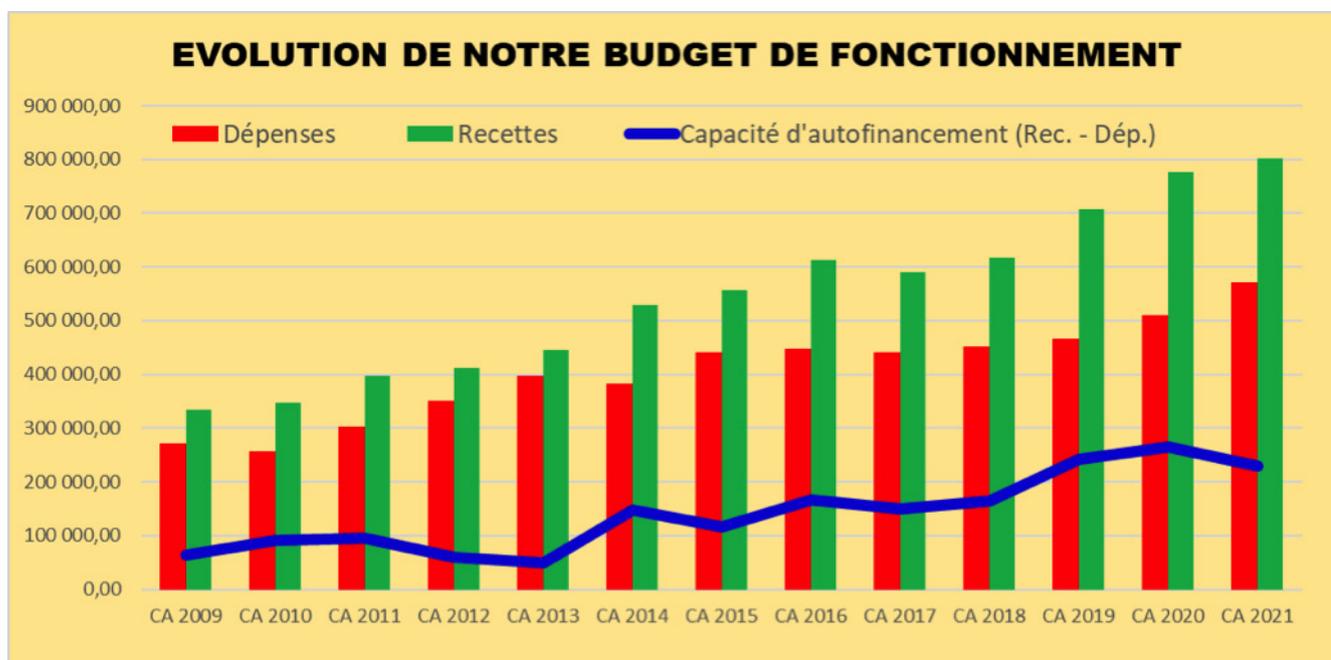
RECETTES	
Impôts	273 190,68 €
Droit de mutation et taxes	108 118,32 €
Dotations de l'état	82 636,82 €
Locations et services	103 637,78 €
Fonds genevois et indemnités	83 448,54 €
Recettes de l'exercice	651 032,14 €
Résultats année 2021	79 239,82 €

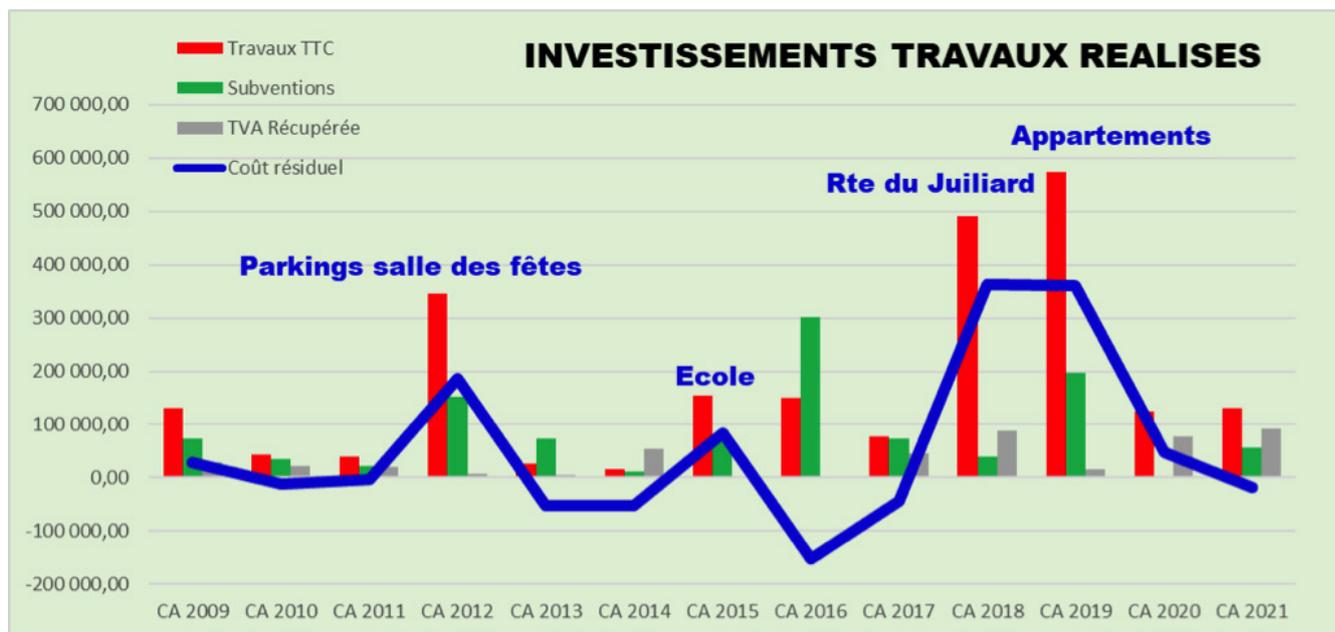
RECETTES	
Subventions	55 661,65 €
Récupération TVA	92 736,00 €
Taxe aménagement	37 318,88 €
Recettes de l'exercice	185 716,53 €
Résultats année 2021	-34 867,91 €

Reliquat année 2020	150 000,00 €
A reporter en 2022	229 239,82 €

Reliquat année 2020	32 234,99 €
A reporter en 2022	- 2632,92 €

TOTAL À REPORTER EN 2021 : 226 606,90 €

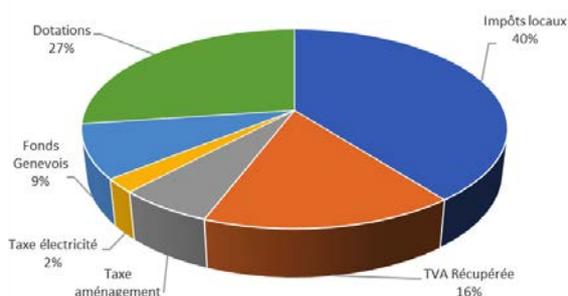




Après une analyse purement comptable, il est intéressant de se pencher sur une présentation plus analytique, de regarder l'origine et l'utilisation des fonds.

La Commune bénéficie de recettes de différentes sources que nous avons scindés en deux, les recettes non affectées de type impôts, taxes et dotations (cf ci-dessous), et les recettes affectées liées à une dépense spécifique de type subvention, loyer ou redevance (cantine,...). Ces recettes affectées viennent en déduction des diverses dépenses.

RECETTES NON AFFECTEES



Impôts locaux	239 565,68 €
TVA Récupérée	98 297,00 €
Taxe aménagement	36 980,03 €
Taxe électricité	13 650,32 €
Fonds Genevois	52 573,00 €
Dotations	164 599,02 €

Quelles sont nos recettes non affectées :

> Les impôts locaux qui se réduisent maintenant essentiellement à la taxe foncière et aux attributions de compensation que nous verse la communauté de Communes suite au transfert des impôts professionnels des communes vers les communautés. Ils restent encore la principale recette communale avec 40% de l'ensemble des recettes non affectées.

> Les dotations de l'Etat. Il s'agit de la participation de l'Etat au financement des Communes. Elles sont de diverses sortes : la dotation globale de fonctionnement, la dotation de solidarité rurale, dotation élus locaux, les participations à l'organisation des élections. Mais de ces dotations il convient de déduire deux acronymes le FPIC et le FNGIR, qui sont un reversement des Communes riches vers les Communes pauvres. L'ensemble de ces dotations moins les reversements représente 27% de nos recettes non affectées.



> Le reversement d'une partie de la TVA payée par la Commune par l'Etat, sur ses dépenses d'investissement et les travaux bâtiments et voiries. Ce reversement est très variable, puisqu'il dépend des travaux réalisés deux ans auparavant (soit en 2019). Cette année, ce montant représente 16% des recettes non affectées.

> La recette appelée « Fonds Genevois », qui est la répartition d'une participation du canton de Genève au département de la Haute-Savoie liée au nombre de frontaliers. Pour mémoire chaque frontalier comptabilisé génère environ 1100 euros. Ce fonds genevois représente 9% de nos recettes.

> La taxe sur l'électricité et la taxe d'aménagement termine cette énumération. La première, figure sur les factures d'électricité. La seconde est réglée par les administrés qui construisent sur la Commune ; elle est liée aux déclarations de travaux ou aux permis de construire. Elle varie donc beaucoup d'une année sur l'autre, en fonction des autorisations d'urbanisme accordées. La taxe d'aménagement représente en 2021, 6% de nos recettes et la taxe sur l'électricité 2%.

La Commune de Nonglard dispose donc en plus des recettes affectées de 605.000,00 euros qui permettent de financer les actions communales.

Les dépenses de la Commune découlent d'obligations liées à ses compétences et des décisions concertées du conseil municipal. Pour simplifier la présentation nous avons choisi de séparer ces dépenses en quatre catégories.

Les principales dépenses de 2021 concernent les voiries et les espaces verts, soit l'entretien courant des voies (déneigement, fossés, fauchage, signalétique, peinture routière et les gros travaux de type enrobés). Dans les principales dépenses figurent le remboursement du prêt pour la route du Juilliard, la création du chemin des écoliers, la reprise des enrobés de la route de la Lanterne et de vers le Chêne, reprise des fissures route de Sillingy. Ces dépenses sont compensées par quelques subventions. Dans la même catégorie, nous avons mis les dépenses liées à l'entretien des espaces verts (dont l'acquisition d'une nouvelle tondeuse).

Ce secteur représente 43% de nos dépenses moins les recettes affectées.

Le deuxième poste important de dépenses concerne l'école primaire et le périscolaire. La création de l'école du bas ayant été fait sur fonds propres en 2017, sa construction n'impacte plus le budget. A l'inverse le fonctionnement du périscolaire représente la principale part de la dépense. L'effectif du périscolaire

comptabilise six agents. Les participations financières des parents couvrent une partie des dépenses, mais il reste sur l'ensemble de ce secteur une dépense résiduelle de 217.000,00 euros soit 40% des dépenses de la Commune.

Viennent ensuite les dépenses liées aux fonctions qui incombent aux Communes :

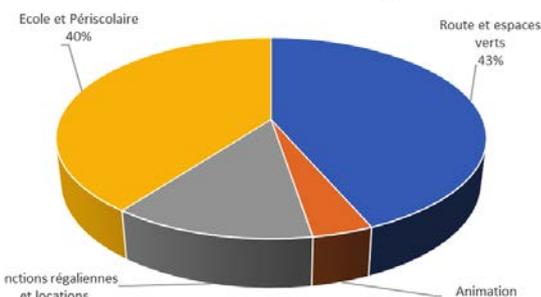
- l'urbanisme, l'état civil, le cimetière, la police, le financement du CCAS, les cérémonies officielles, ...
- nous avons également mis dans cette rubrique les logements et les salles qui génèrent des loyers, et notamment le prêt pour la rénovation du presbytère et l'acquisition de la maison Ravoire.

L'ensemble représente 13% de nos dépenses une fois déduit les loyers.

Pour terminer nous avons classé sous le vocable « Animation » les dépenses liées aux associations, à l'entretien de l'espace jeux, à l'église, et pour partie à la salle des fêtes : tout ce qui touche à la vie de la Commune. Cette année les principaux postes de dépenses sont : la pelouse synthétique de l'espace jeux et les prémices du local à venir, **soit 4% de nos dépenses.**

Il va de soit que cette répartition est un mode de présentation que nous avons choisi car il nous semble le mieux refléter nos choix et engagements. Il peut toujours être sujet à interprétation, mais il résume bien cette année comptable.

DEPENSES (moins recettes affectées)



Route et espaces verts	238 087,34 €
Animation	21 100,38 €
Fonctions régaliennes et locations	69 923,47 €
Ecole et Périscolaire	217 418,02 €



Le service mutualise urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande de permis de construire, de déclaration préalable ou autre, de manière dématérialisée, directement en ligne.

Particuliers comme professionnels, il vous suffit de créer un compte lors de votre première connexion sur la plateforme suivante <https://sve.sirap.fr> et de vous laisser guider ensuite sur les étapes et champs à compléter et pièces à remettre.

Vous pourrez ainsi suivre l'avancée de votre dossier et recevoir tous les éléments d'instruction de manière dématérialisée.

Aucun dossier ne sera accepté par mail ou tout autre envoi dématérialisé. Le dépôt de dossier papier reste néanmoins toujours possible.

Le service urbanisme est à votre disposition pour toute difficulté au 04.50.68.87.22.



Visite des locaux de la CCFU par le Conseil Municipal

Permis de construire

En 2021 il y a eu 8 permis de délivrés :

- Un projet comprenant 3 maisons et un immeuble de 9 logements à La Ville
- Une maison aux Epieutaires
- Une Extension / réhabilitation d'une maison chemin de Vaultx
- Un bâtiment agricole route de Quincy
- Une surélévation de bâtiment
- Une transformation d'un bâtiment agricole en box locatif chez Dupraz

Déclarations préalables

Et 20 déclarations préalables pour :

- | | |
|-----------------------------|---|
| • Modification de toiture | 7 |
| • Clôture | 6 |
| • Ravalement | 2 |
| • Changement de destination | 2 |
| • Modification de façade | 1 |
| • Abri de jardin | 1 |
| • Panneaux photovoltaïques | 1 |



Naissances

BRUNOT Jade

THAM-VO Lise

FOSSOUX Anais

PAUGET Théa

KOFFEL LOMBARD Charlie

RESZKA Telio

GOUBIER Victor

DAHANE Liah

SCARAMOZZINO DUPUI Julia

Mariage

PITTELOUD Marine et LALANNE Pierre-Julien

Pacs

MARQUIS Laura-Gil et CHARON Philippe

DERRIKS Vanessa et JEANNERET Dominique

LE CLERC DE BUSSY Estelle et MOTHIRON Martin

ADAM Estelle et DIMEGLIO Hervé

DUFOURT Ilona et GRUFFAZ Kévin

Décès

PÈRE Marie-Thérèse Née BOISARD

WELCKLEN Jean-Marie

REGGIANI Simon

PONCET Françoise Née PRALONG

PONCET Lucien

Marie-Thérèse Père



Marie-Thérèse Père nous a quitté la veille des fêtes de Pâques 2021.

Durant une 15^{ème} d'année, Marie-Thérèse a œuvré au sein de l'ADMR.

Elle y a été une bénévole bienveillante, disponible et tolérante. Elle a su apporter des moments paisibles, de l'aide et une écoute aux personnes âgées qu'elle allait visiter régulièrement.

Lucien et Françoise PONCET



Né en 1937

Lucien a été conseiller municipal de 1989 à 1995 sous les mandats de Jean Pierre POTHAIN puis de Bernard CARLIOZ.



Rénovation du bassin de chez Collomb

Entreprise : MTP (Maison travaux Pratiques)

Coût des travaux TTC

2 784.00 €

Reste à charge

2 784.00 €



Route de Quincy



Reprise des fissures par EUROVIA

Coût des travaux TTC

23 904.00 €

Reste à charge après récupération TVA

20 637.00 €

Route de Sillingy



Réalisation d'un enduit superficiel de type bicouche sur 1450 mètres carrés

Coût des travaux TTC

10 572.00 €

Reste à charge après récupération TVA

9 127.00 €

Petits travaux fait en régie



Thierry notre employé communal fait aussi de petits entretiens de routes (exemple le colmatage des nids de poules)

Sécurisation des routes



Sécurisation des routes 1 : Mise en zone 20 du carrefour de la lanterne - Entreprise : AXIMUM

Sécurisation des routes 2 : Sécurisation des trottoirs, pose de potelets sur la RD14 - Entreprise : AXIMUM

Coût des travaux TTC 1383.36 €

Subvention (Amendes de police) 3590.00 €

Reste à charge après récupération TVA 4460.00 €



Isolation du presbytère

Dans le cadre de l'amélioration énergétique de nos bâtiments, la commune a entrepris l'isolation des combles du presbytère. Après un tri des objets entreposés là, par les membres de la paroisse, il a été soufflé 40 cm d'ouate de cellulose.

Entreprise EBS Isolation et Vignier (benne)

Coût des travaux TTC 1 568.36 €
 Certificat d'économie d'énergie 1 235.52 €
 Reste à charge après récupération TVA 333.84 €

Elagage du tilleul

Le tilleul de l'école nécessite un entretien régulier, notamment par la suppression des branches mortes ou dangereuse. Il surplombe la cour de l'école. Travaux réalisés par l'entreprise BELL'ARBRE

Coût des travaux TTC 480.00 €
 Reste à charge 480.00 €



Réalisation d'un bassin de rétention dans l'urgence

Lors des orages de fin juin et début juillet, des coulées de boue ont envahi la route de chez Dupraz (RD 14), puis les cours de la famille POCHAT par trois fois. Pour limiter les risques de multiplication de ces événements, un bassin de rétention a été créé dans l'urgence au pied de la parcelle originaires des boues. Le dossier est en cours de traitement par les assureurs. Les travaux ont été réalisés par les entreprises SAPIAN (pompage), Le Roucas (reprise des regards) et du Biollay (création du bassin).

Coût des travaux TTC 3 453.60 €
 Indemnité d'assurance : en attente

Gazon synthétique de l'espace jeux



Coût des travaux TTC 19 003.20 €
 Subvention Conseil départemental (CDAS) 9 181.00 €
 Reste à charge 9 822.20 €

Au bout de 20 ans de service il était nécessaire de changer le revêtement car de nombreux trous étaient apparus, rendant dangereux l'utilisation du terrain. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PLAYGAMES.



Réalisation du chemin des écoliers (1^{ère} tranche)



Dans la perspective d'améliorer la sécurité des piétons, des écoliers se rendant à l'espace jeux et d'offrir un lieu de promenade sympathique entre la Lanterne et le skate-park, un chemin a été aménagé. Il est ornementé de 17 arbres d'essence différente, de deux bancs qui seront très prochainement installé et de 10 noyers dans l'idée de prolonger à l'avenir ce chemin le long de la route de la Lanterne.

La peinture sur pierre à l'entrée du chemin a été réalisée par Marie-France MAILLARD.

La seconde tranche, déjà prise en compte par le département pour une subvention, se réalisera sur 2022.

Réalisation : terrassement MTP, bordures et stabilisé MFTP, arbres La VERTE TIGE

Coût des travaux TTC 34 425.90 €
Subvention Conseil départemental (CDAS) 14 345.00 €
Amendes de police 9 420.00 €
Reste à charge après récupération TVA 5 956.00 €

Félicitations à Marie-France MAILLARD pour sa jolie peinture



Nom des arbres sens mairie - espace-jeux

- Salix babylonica tristis** / Saule pleureur
- Koeltreuteria paniculata** / Savonnier
- Acer platanoides royal red** / Erable plane pourpre
- Salix Tortuosa** / Saule tortueux
- Tilia american** / Tilleul noir
- Salix alba** / Saule blanc
- Magnola grandiflora** / Magnolia à grandes fleurs
- Quercus pubescens** / Chêne pubescent
- Fraxinus excelsior** / Frêne élevé
- Prunus serrulata** / Cerisier à fleur
- Alnus cordata** / Aulne de corse
- Fagus sylvatica atropurpurea** / Hêtre pourpre
- Quercus pinnatifida** / Chêne à feuilles d'empereur
- Morus alba** / Murier blanc
- Ligustrum ovalifolium** / Troène à feuilles ovales
- Populus alba** / Peuplier blanc
- Carpinus betulus** / Charme





Défibrillateur

Installation d'un défibrillateur sur le mur de l'école

Au premier janvier 2021, il est obligatoire d'installer un défibrillateur pour les ERP (Etablissement Recevant du public) de catégorie 4 (recevant moins de 300 personnes), et au premier janvier 2022, pour les ERP de catégorie 5 (Crèches, écoles maternelles, bibliothèques...)

Fournisseur : France DAE

Défibrillateur Beneheart C2 Mindray

Coût : 2001,60 € ttc

Pose : Entreprise Pettini

Coût : 318 € ttc

Formation utilisation du défibrillateur et premier secours

Coût : 350 € Ttc

Formation utilisation du défibrillateur et premier secours



Mise en place du système d'informations Alerte citoyens



Grâce à un système innovant, la mairie peut diffuser rapidement et gratuitement des informations sur votre téléphone, (SMS ou Message vocal) et ce en fonction de vos centres d'intérêt. A NONGLARD, nous avons défini 3 types d'informations :

- Vie de la commune (Activités, Evénements, Fêtes, Dates importantes ...)
- Avertissements (Horaires, Inscriptions diverses, Coupures prévues ...)
- Alertes (Vigilance rouge météo, Sécurités, Coupures inopinées ...)

Afin de bénéficier gratuitement de ce service d'informations, vous pouvez soit :
vous rendre sur le site Internet <https://nonglard.alertecitoyens.com>
envoyer un mail accueil@nonglard74.fr
vous inscrire directement en mairie



CAN Comité animation Nonglard

2020-2021 ont été des années de changement pour le Comité d'Animation de Nonglard (CAN).

4 de nos bénévoles ont pris une « retraite » bien méritée. Je remercie Suzanne, Jeanine, Martine et Anne Marie qui ont été fidèles depuis plus de 10, de 20 et même 30 ans. Merci pour toutes ces années et pour leur enthousiasme à animer notre village. Pour info, depuis 2018, 5 personnes de l'association ont été récompensées lors de la journée Mondiale du bénévolat par la Fédération Française des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (FFMJSEA).



Coté Manifestation, l'année 2021 a été chaotique. Le Covid ne nous a pas permis de faire notre **Concours de Belote** en janvier 2021, ni la **Marche Nocturne** de mars, ni la **Chasse aux Œufs** de mars pour les enfants, le **Vide Grenier** du mois d'avril n'a pas pu non plus s'organiser, ni le **Concours de Pétanque** du mois de juin à cause du couvre feu de 21h.

Mais un **Vide Grenier** a pu être organisé, en collaboration avec les chasseurs, le 27 juin 2021.



Ce fut une réussite totale avec plus de 78 exposants et 350 mètres vendus. Les gens étaient heureux de pouvoir enfin sortir, de plus la météo était avec nous.

Mais après les vacances, le Covid a refait une remontée, nous avons dû annuler le **Loto** du mois d'octobre.



Notre **Téléthon** du 28 novembre 2021 a pu se réaliser mais dans de difficiles conditions. Nous avons donc décidé de nous adapter en l'organisant à l'espace Jeux (Agorespace). Pour agrémenter cette journée, la neige s'est invitée toute la matinée. Si certains ont été démotivés, la détermination des 164 participants n'a pas faibli et ils ont pu fortement apprécier leur course ou marche sous un manteau neigeux. Certains enfants ont même pu faire des bonhommes de neige.



Je tenais à remercier tous les bénévoles (plus de 50) sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu et vous informer que nous avons remis en 2021 un chèque de 1259 € au Téléthon (depuis 1994 le CAN leur a versé plus de 64 900 €). Merci pour votre participation.

En parallèle de ces manifestations, nous proposons des activités ouvertes aux habitants du village et aux extérieurs :

- Le jeudi de 19h15 à 20h45 cours de **Percussions Brésiliennes**.
- Le jeudi de 19h30 à 20h30 cours de **Body Karaté**.
- Le vendredi matin de 9h00 à 10h00 cours de **Gym santé**.
- Le vendredi de 20h à 22h **Vannerie**.
- Le samedi de 9h à 12h **Atelier Beaux-Arts**.
- Des **Stages de Couture pour enfants** à partir de 8 ans (4 à 5 stages / an).
- Des **Stages de Zumb'Apéro**.

Toutes les manifestations et activités précitées devraient être reconduites pour les prochaines années, mais si vous avez d'autres idées ou d'autres envies, n'hésitez pas, contactez-nous.

Je tiens à **REMERCIER** :

- Tous les membres du Comité pour leur énergie, leur temps et leur disponibilité.
- Tous les bénévoles qui assurent les activités (Vannerie...)
- Les chasseurs pour l'organisation du Vide Grenier, de la Pétanque et de leur aide pour le Téléthon.
- La municipalité pour le prêt du matériel et la disponibilité des salles.
- Et toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année.

En espérant que cette situation ne persiste encore pas trop longtemps, et en attendant de vous revoir, prenez soins de vous et de votre famille.

Merci, Nadine ANTHONIOZ

L'équipe du bureau :

Nadine ANTHONIOZ (Présidente), Odile DIAS (Trésorière), Edwige BALDACCHINO (Secrétaire), José DIAS, Guillaume DESBOURDE, Anne VIVIAN, Laetitia VACHERAN, Audrey BIANCHIN.

Vous pouvez nous contacter au 04-50-60-79-31 (Nadine) ou sur notre site où vous retrouverez nos manifestations et actualité :

NonglardAnimations.free.fr



APE (association des parents d'élèves)

L'Association de Parents d'Elèves LES P'TITS LOUPS met tout en œuvre pour que les enfants scolarisés à Nonglard puissent participer sans frais (hormis la cotisation familiale) aux activités proposées par l'équipe enseignante. Il s'agit non seulement des activités obligatoires comme la piscine mais aussi d'un large éventail de propositions pour sensibiliser les élèves à la culture, au sport ou à d'autres démarches citoyennes dans le cadre du vivre ensemble.



Cette année, l'ambition va au-delà puisque l'école souhaite emmener tous les élèves en classe découverte afin de retrouver la convivialité qui a fait défaut depuis le début de la crise sanitaire, empêchant notamment le brassage des différentes classes. Ce projet exceptionnel sera soumis à une participation obligatoire des familles.

L'APE a pour vocation de supporter financièrement tous ces projets en menant diverses actions de levée de fonds. Cette année, nous avons renouvelé le marché d'automne, Halloween et la soirée choucroute qui avaient dû être annulés en 2020. Nous sommes heureux d'avoir toutefois « sauvé » la Kermesse qui a redonné une note d'espoir.

D'autres manifestations sont prévues en 2022 dans la mesure où le protocole sanitaire le permettra. Nous participons à la vie du village grâce à nos animations, à nos ventes ponctuelles.



Nous souhaitons d'ailleurs que notre engagement serve l'économie de proximité. C'est pourquoi nous invitons les producteurs ou artisans locaux qui souhaitent s'y associer à se faire connaître auprès de notre bureau.

Enfin, nous remercions les membres actifs et encourageons les « nouveaux » parents à s'investir à nos côtés. Nous accueillons d'ailleurs depuis la rentrée un nouveau vice-président : bienvenue à Cédric PATINO. Un grand merci aux anciens membres et en particulier à Julie BENOIT-DAVID et Charène METRAL pour leur contribution. Merci également à l'équipe enseignante et à la municipalité pour leur soutien.



Pour tout renseignement : ape.nonglard@gmail.com

Liste des membres de notre bureau

Florence Chambon (Présidente), Cédric PATINO (Vice-Président), Nathalie TISSOT (Secrétaire), Solène Desgouis (Trésorière).



Bibliothèque « la Fontaine aux livres »

Située dans le bâtiment de l'école au premier étage.

Depuis le début de la pandémie, les bénévoles de la bibliothèque regrettent vivement la baisse considérable de ses lecteurs – En effet, nous sommes passé de 47 familles en 2020 à 22 en 2021. Pourtant, notre « petite » bibliothèque vous propose environ 3800 documents tout confondus (livres, documentaires, BD, livres audio..)

En juin 2021, nous avons participé au vide-grenier organisé par le Comité d'animations de Nonglard.

Nous avons vendu beaucoup de livres, donnés à la bibliothèque, ou provenant du « désherbage » (tri) des rayonnages, leur donnant ainsi une deuxième voire une troisième vie.

En septembre 2021, Juliette ROUGERIE, Directrice de l'école nous a fait savoir qu'elle souhaitait renouveler la venue des enfants pendant le temps scolaire. Nous avons accepté avec plaisir, et recevons les classes sur différents créneaux de 15h30 à 16h15 : un lundi, GS (grande section de maternelle) et CP, le lundi suivant les CM1/CM2 et le jeudi, les PS/MS (petite et moyenne sections de maternelle) et les CE1/CE2 le jeudi d'après.

Tous les enfants sont ravis ; ils peuvent choisir un livre chacun qui reste dans la classe. Des coussins, poufs et bancs sont à leur disposition pour passer un

moment à lire ou écouter une histoire dans nos locaux avant de redescendre dans leur classe.

Cette année, c'était au tour de la Bibliothèque de Lovagny de proposer la projection d'un film dans le cadre du « film documentaire » mais étant donné les circonstances (Covid) ils ont préféré annuler la rencontre.

Les horaires de permanence sont les suivants :

- lundi de 16h30 à 18h15
- jeudi de 16h30 à 18h15

Le montant de la cotisation n'a pas changé et vous pouvez profiter de nos services pour la modique somme de 10 € par an et par famille, réglable à l'année civile (janvier). Elle vous donne droit à 3 livres par personnes pour une durée de 3 semaines. Toute nouvelle famille arrivant en septembre pourra s'inscrire gratuitement jusqu'en décembre.

Nous remercions vivement tous les lecteurs qui contribuent à maintenir votre bibliothèque ouverte.

L'Equipe de Bénévoles.

Jeanine LABAZ, Olivier VORMS,
Martine THOMASSET, Anne-Marie VIVANT,
Milène BOURNAY, Marie-France MAILLARD,
Eliane DANION et Janet DERONZIER.





Paroisse

Notre paroisse « St Luc entre Fier et Mandallaz » regroupe 6 communautés : Meythet, Poisy, Epagny, Metz-Tessy, Lovagny et Nonglard. Le curé en est le Père Ludovic BRULEY résidant au presbytère d'Epagny. Il est secondé par le Père Jean-Claude SANCEY, résidant au presbytère de Poisy.

Ils assurent des messes en semaine :

Poisy le mardi à 8h et le mercredi à 18h

Epagny le jeudi à 8h30

Meythet le vendredi à 8h 30

Les messes dominicales le samedi et dimanche alternent entre les différentes communautés.

A Nonglard, nous avons une messe par mois le samedi à 18H30.

Pour cette messe à Nonglard, deux équipes liturgiques préparent à tour de rôle lectures et prières, entretien et fleurissement de l'église.

Un nettoyage complet de l'église est fait une fois par an à la fin de l'été.

Une équipe est responsable de la pastorale des funérailles.

Catéchisme et aumônerie sont assurés par des équipes de parents en lien avec la paroisse.

C'est donc un ensemble de personnes engagées qui permettent à notre communauté de continuer à vivre. Toutes les personnes qui désirent en faire partie sont les bienvenues !

Tout le monde peut à un moment ou à un autre bénéficier d'un service de l'église (baptême, mariage, funérailles).

Les traditionnels repas paroissiaux très appréciés ont été remplacés, avec grand succès, par des colis gourmands et choucroutes à emporter.

Vous trouverez tout le long de l'année des informations concernant l'activité paroissiale sur le tableau d'affichage à gauche de l'entrée de l'église de Nonglard.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser à l'Accueil paroissial de Meythet (à droite de l'église de Meythet).

Les permanences ont lieu :

- le mardi de 9h 30 à 11h 30
- le mercredi, jeudi, vendredi de 17h à 18h 30
- le Père Ludovic BRULEY en assure certaines le samedi.

Vous pouvez également consulter le site internet qui présente toute l'activité paroissiale, annonce des événements... et fait le lien avec le diocèse d'Annecy.

Maison Paroissiale

12 rue de l'Aérodrome – Meythet - 74960 Annecy

Tel : 04 50 22 02 38 - st-luc@diocese-annecy.fr

www.diocese-annecy.fr/st-luc

CCAS

Cette année encore, en raison de la crise sanitaire, ni le repas ni la traditionnelle sortie des aînés n'ont pu se dérouler. Comme en 2020 des paniers gourmands ont été offerts.





ALN Amicale Lovagny Nonglard

Comme toutes les associations, l'Amicale Lovagny-Nonglard (ALN) a été fortement impactée en 2020 et début 2021. L'association a repris une activité timide au mois de mai et, seules, les activités marche sont pratiquées. Les rencontres en salle n'ont pas repris, pas de jeux ni de collations après les sorties. La rentrée du 7 septembre a été le nouveau coup d'envoi de l'association. Deux randonnées à la journée l'une aux Gorges de l'Albarine et l'autre sur Lyans ont été réalisées. Les marches du mardi après-midi ont toutes eu lieu dans les environs des communes de Nonglard et de Lovagny. Le 16 novembre, après une marche le matin, 41 adhérents se sont retrouvés à Choisy au restaurant « Le Bien Aller » pour un repas de fin d'année. Les adhérents ont été et sont toujours heureux de se retrouver après toutes ces



contraintes sanitaires répétitives. En souhaitant que la 5^{ème} vague ne freinera pas à nouveau nos rencontres, les randonnées et marches sont planifiées dans la « Lanterne du Château » bulletin d'informations de l'amicale disponible en mairie de Lovagny et sur son site où vous trouverez tous les renseignements utiles.



Chasseurs

De la mi-septembre à mi-janvier de chaque année, vous pouvez nous apercevoir, et de temps en temps nous entendre sur le territoire communal, les samedis, dimanches, jours fériés.

Quatorze membres, dont de Nonglard :

David LYARD (président), Marc DUNOYER (vice-président), Raymond DEVILLE (secrétaire trésorier), Alain BOUCHAUD, Nathan GOLLIET, Remy NARSES, Clément VIVIANI.

Pour information, au terme de cette saison 2021 2022 les résultats de prélèvements attribués par la préfecture de Haute-Savoie ont été réalisés en fonction de l'âge, du sexe et du comportement dans la hiérarchie de la horde du chevreuil (9 bracelets).

Pas de limite pour le sanglier, mais cette année, il a été le grand absent sur le territoire.

Une petite récolte pour le faisan, malgré des repeuplements.

Année satisfaisante pour la bécasse, pour les chasseurs accompagnés d'un chien d'arrêt.

A chaque départ d'action sur le terrain, pendant le « rond » sont rappelées les règles de chasse et de sécurités.

A noter les activités de participations dans l'environnement, comme l'arrachage du solidage, élagage des bordures de bois au marais de Nyre et certains sentiers, le nettoyage de printemps des bordures de route. Au niveau du parking et jeux de pétanque : travaux de maçonnerie, mise en état de la surface utile pour tous les participants.

Collaboration avec le CAN à l'organisation du concours de pétanque, du vide grenier et du téléthon.

Malgré cette pandémie qui perdure, nous avons respecté et appliqué les recommandations sanitaires.

Nous souhaitons bonne et heureuse année à tout le monde, et à l'année prochaine.

Le bureau



Le 11 novembre : un rappel au devoir de mémoire et aux valeurs collectives françaises.

Nous étions rassemblés sur la place de l'Eglise, à nouveau nombreux, ce 11 novembre 2020, la crise sanitaire nous ayant permis dans le cadre d'une brève période d'accalmie de nous réunir.

Quelle joie d'observer la foule ! On remarque les aînés, les parents, les enfants... Toutes ces générations, mélangées, dont certains ont participé à des guerres menées par la France, tandis que d'autres en ont simplement entendus parlé.



Ce moment de commémoration nous a permis de partager tous ensemble le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour que demeure les valeurs de notre république, pour célébrer dignement les morts nongladiens tombés pour la France : Félix Lyard, Félicien Parent, Louis Boguet, Joseph Chevillard, Noël Combet, Jean Lyonnaz, Ernest Bozon, Albert Grobert, François Déruaz, Louis Lyard, Léonce Dunoyer, Constant Viviant et Noël Pottier.

Le devoir de mémoire a cela de fantastique qu'il rappelle le temps d'une cérémonie les fondements d'une nation une et indivisible.

Les enfants de la classe de CM1 et CM2 de Mme Saulnier-Viannay ont particulièrement rendu hommage à nos soldats en lisant des lettres de Poilus de la Grande Guerre et lorsqu'ils chantèrent la Marseillaise, c'est tous ensemble que nous avons pu les accompagner et partager notre fierté d'appartenir à la nation française.



En cette période difficile où chacun d'entre nous ressent la nécessité de l'effort collectif, nous pensons plus particulièrement à ceux qui sacrifièrent leur vie pour la patrie. Nous pensons également à ceux qui sont encore au front aujourd'hui, en opération extérieure (Opex) et défendent les intérêts et les ressortissants français à l'étranger. Si on ne peut contraindre personne à se montrer fraternel, nos corps d'armée nous rappellent chaque jour l'expression la plus haute de cette valeur :

« Qui sait si l'inconnu qui dort sous l'arche immense
Mêlant sa gloire épique aux orgueils du passé
N'est pas cet étranger devenu fils de France
Non par le sang reçu mais par le sang versé. »
(Extrait de Le Volontaire étranger de 1914, Pascal Bonetti)



Discours prononcé par Mme Barbara Tschitschmann, conseillère municipale et correspondante défense pour la commune de Nonglard :

**Mesdames et Messieurs les élus,
Chers Anciens combattants
et Porte-drapeaux,
Chers concitoyens de Nonglard,**

Quelle fierté de nous rassembler aujourd'hui pour célébrer le 11 novembre, journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Homage à tous les morts pour la France!

Quelle émotion nous saisit aujourd'hui de célébrer la fin des combats qui entraîna dans son sillage macabre plus de 10 millions de soldats en Europe!

Quelle reconnaissance nous habite aujourd'hui pour honorer le sacrifice de pères, de frères, de fils, d'amis, morts pour la France, tombés loin de chez eux, loin de Nonglard, dans ces terribles tranchées, afin de protéger notre patrie!

Nous sommes rassemblés pour nous souvenir de ceux qui sont allés au bout de leur engagement. Tous, ont fait passer la défense des libertés

collectives avant leurs propres libertés individuelles nous rappelant, si c'est encore nécessaire, qu'il n'y a pas de plus beau don que le don de soi.

Il y a un siècle, l'idée d'une sépulture nationale pour un soldat non identifié, devant laquelle chaque famille pourrait se recueillir en espérant prier devant la dépouille de leur défunt parent se fait jour. En 1920, l'ordre fut donné de récupérer un corps inconnu, mais dont la nationalité française ne faisait aucun doute, dans chacun des neuf secteurs militaires de l'ancien front. Ce sont huit cercueils qui furent apportés à Verdun en vue de l'ultime sélection. Le 10 novembre 1920, le secrétaire d'État aux Anciens Combattants

André Maginot pénétra dans les galeries humides du fort de Verdun. Dans l'une d'entre elles, les huit cercueils attendaient.

Maginot s'approcha alors du soldat Auguste Thin, et lui tendit un bouquet d'oeillets rouges et blancs qu'il le chargea de déposer sur le cercueil de son choix. Le soldat Thin hésita. Puis il se rappela qu'il appartenait au 132^e bataillon, du 6^e corps d'armée. En additionnant chaque chiffre de son bataillon, cela faisait six également. Il choisit donc le sixième cercueil et désigna ainsi le Soldat inconnu.

Cet illustre défunt rejoignit Paris dans la nuit à bord d'un wagon drapé aux couleurs de notre patrie. Depuis le 28 janvier 1921, ce Soldat inconnu, un seul soldat mais en réalité tous les autres, repose sous l'imposante voûte de pierres de l'Arc de triomphe. Depuis un siècle, il est ainsi témoin chaque année, des grandes commémorations pour honorer nos soldats morts pour la France.

Cela fait un siècle, qu'il repose là, seul, dans son écrin de pierre, pour témoigner du sacrifice de tant d'autres, de nos 13 concitoyens de Nonglard, morts pour la France.

Louis Barthou, journaliste et homme d'Etat français, est submergé par l'émotion lors de la mise au tombeau du Soldat inconnu. Après avoir décoré le cercueil de la Légion d'honneur, de la médaille militaire et de la croix de guerre, il déclare: « Elles sont l'hommage suprême de la patrie aux héros inconnus qui l'ont sauvée. Les morts, surtout ces morts, commandent aux vivants. Obéissons à leur voix pour faire, dans la paix qu'ils ont conquise, une France unie, laborieuse, confiante et forte. »

*Messieurs, nous n'oublierons pas!
Messieurs, la patrie vous remercie!*





UNC (Union Nationale des Combattants) 74 POISY-LOVAGNY-NONGLARD.

Rejoignez les 120 Adhérents de la Section ! Si vous aimez le contact humain, la vie associative, la transmission des valeurs et l'héritage du passé, alors vous êtes les bienvenus en nous apportant vos idées pour nos manifestations :

Commémorations, voyage, sortie à la journée, repas, loto, pique-nique.

A très bientôt pour votre adhésion.

Une adresse : Gérard NIQUET, Président Délégué
12 Montée du château 74330 NONGLARD
Tel: 04.50.60.54.80

Remise de Médailles lors de la cérémonie du 11 novembre :

Médaille de Bronze à **Gilbert DEVILLE** pour sa Fidèle et généreuse collaboration à notre Association (Photo de Gauche).

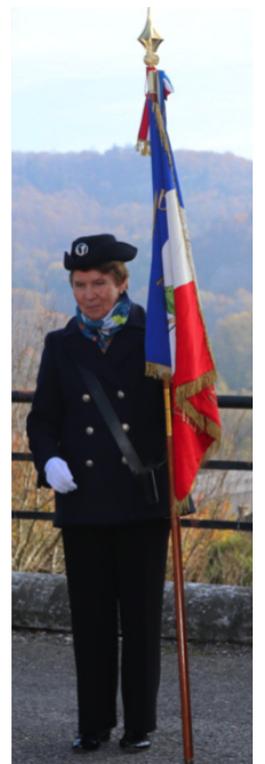
Médaille de Vermeil à **Bernard VIVIANT** le Doyen de nos Portes Drapeaux, toujours présent et disponible.



A Nonglard, nous avons déjà **Bernard VIVIANT** comme porte Drapeau, aujourd'hui nous avons **Anne-Marie VIVIANT**, laquelle fait suite à son défunt Epoux également porte drapeau pendant de nombreuses années. Un grand merci pour son dévouement,

Toujours présente et disponible pour toutes nos cérémonies et également lors de la sépulture d'un de nos Adhérents.

Un grand merci et bienvenue auprès de ces trois autres Collègues.





Les inscriptions

Les familles dont les enfants sont scolarisés à Nonglard, ont accès aux réservations garderie et cantine via le logiciel 3D OUEST. Ce qui permet la commande des repas, ainsi que la préparation du goûter.

La garderie du matin

Tous les matins, les enfants sont accueillis à partir de 7h30 dans une salle communale située au-dessus de la mairie.

A la rentrée scolaire 2021, l'effectif varie entre 15 et 20 enfants.

Les enfants peuvent y trouver diverses activités : jeux de société, livres, legos, poupées, voitures, coloriages, activités manuelles proposées par les animateurs...

Ce temps de garderie dure jusqu'à 8h15, les enfants sont ensuite accompagnés à l'école.

La cantine

Les repas sont livrés chaque jour par la société « Mille et un repas » basée à Argonay.



Celle-ci est attentive à l'alimentation des enfants, en proposant des aliments bio et locaux.

Un agent communal se charge ensuite de toute l'organisation du repas (réchauffage des plats, découpe des aliments, etc...)



16 Décembre repas de Noël

Environ une moyenne de soixante enfants fréquentent la cantine chaque midi. Le service se décompose en deux services.

Le premier service pour les maternelles et CP, et le second pour les CE1/ CE2 et CM1/ CM2.

La garderie du soir

La garderie du soir débute à 16h30, après la fin de l'école, et se déroule également dans la salle communale au-dessus de la mairie, ou dans la cour si la météo le permet.

Les enfants bénéficient d'un goûter varié chaque jour, suivi de jeux, ou les devoirs pour les enfants qui le souhaitent.

Cette année 2021/2022, les enfants ont la possibilité de bénéficier de cours d'anglais animés par Bantita PERRON.



Les cours se décomposent en trois groupes dû à l'effectif important :

- Lundi : GS / CP
- Mardi : PS / MS
- Jeudi : CE1 / CE2 et CM1 / CM2



Une activité manuelle est réalisée pour le repas des aînés organisé par le CCAS, prévu le dimanche 13 février 2022.



L'école de Nonglard a un effectif de 83 élèves reparti en 4 Classes :

- les PS : 11 élèves et les MS : 10 élèves Mme ROUGERIE et Mme PORTIER (le vendredi) comme enseignantes.
- les GS : 11 élèves et les CP : 12 élèves Mme PELLET (le lundi et mardi) et Mme CABANEL (le jeudi et vendredi) comme enseignantes.
- les CE1 : 15 élèves et les CE2 : 9 élèves avec Mme MONOD comme enseignante.
- les CM1 : 13 élèves et les CM2 : 11 élèves avec Mme SAULNIER VIANAY comme enseignante

Les activités de la classe de CM1-CM2 (Textes écrits par les élèves)

Dans la classe des CM1 CM2, nous avons travaillé sur le physarum polycépalum plus connu sous le nom de « blob ». C'est un organisme unicellulaire qui mange des bactéries, des champignons à l'état naturel et des flocons d'avoine dans les laboratoires. Nous avons fait des expériences avec le blob : le labyrinthe, la cafétéria...



Pendant l'année de 2021 nous sommes allés visiter le quartier des trois fontaines à Annecy Seynod. L'objectif était de travailler en géographie sur le mieux habiter, le développement durable, l'écologie et les éco-quartiers.

Nous avons le projet de créer une maquette du quartier rénové.

Pour cela deux architectes sont venues nous aider.

La maquette a été réalisée avec des boîtes en carton. Nous étions divisés en 6 groupes et le quartier était divisé en 6 parties.

Ce que nous avons préféré dans ce projet c'est d'avoir pu créer la maquette en donnant nos idées.



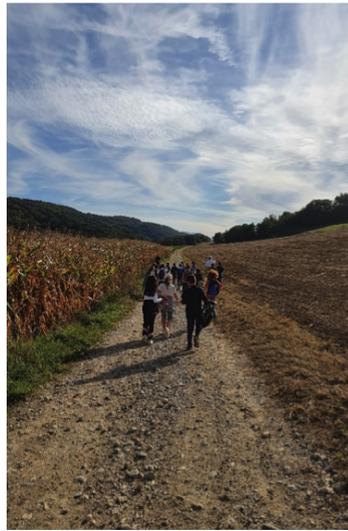
Jeudi 11 novembre 2021 les élèves de la classe de CM1 CM2 sont allés chanter la Marseillaise et lire des lettres de poilus devant le monument aux morts. L'objectif est d'honorer les soldats de la grande Guerre et de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin à la première guerre mondiale.

Il y avait le maire, les adjoints au maire, les maires des autres communes, etc.

Tout le monde nous a applaudis, nous a félicités ainsi que la maîtresse.

Tous les vendredis après-midi (jour de fermeture de chasse) durant la période septembre/octobre nous faisons des balades dans les bois. Parfois nous allons à Lovagny, Vaulx et à Sillingy...

Et aussi nous nous baladons dans Nonglard : bois de Loye, marais de Nyre, Montagne d'Age, Croix de Nonglard, Oratoire de Notre Dame de Bon Secours, l'ancien moulin. Nous avons été vers le point culminant (Bois de Loye) et le point le plus bas de Nonglard (près du Moulin).



Henri COMBET, l'adjoint au maire, nous accompagne durant les balades et il nous partage ses connaissances sur le village. Les objectifs sont de connaître les lieux où nous habitons, savoir se repérer, se questionner sur la préservation de notre territoire, l'écologie, le développement durable, le partage et le respect du bien commun, le respect des cultures, et aussi apprendre la faune et la flore et faire du sport....



Distribution par M. le Maire d'un dictionnaire offert par la commune aux élèves rentrant en sixième





Grandir en s'amusant avec les 3 p'tits points !



Après une année encore mouvementée, 2021-2022 commence sous les meilleurs auspices pour l'association **3 p'tits points**.

Un bureau en transition avec toujours autant de motivation de la part des parents bénévoles soucieux du bien-être et de l'épanouissement de vos enfants. Une équipe d'animation soudée, dynamique et bienveillante, renforcée par une 3^{ème} animatrice.

Nous accueillons les enfants scolarisés de 3 à 11 ans des communes de Thusy, Vaulx, St Eusèbe et Nonglard dans les différentes écoles des communes partenaires.

Le centre de loisirs intercommunal

Les centres sont ouverts du lundi au vendredi, 1 semaine par période de petites vacances scolaires (Toussaint, Hiver et Printemps), ainsi que 3 semaines en juillet pendant les vacances d'été.

L'accueil des enfants se fait de 8h à 18h (17h30 dans le contexte épidémique actuel, en raison des règles sanitaires en vigueur).

Un thème est proposé chaque semaine, il est le fil conducteur de nombreuses activités. Les enfants profitent aussi des plaisirs « nature » que nous offre notre belle campagne ainsi que d'une veillée. Chaque semaine de centre, une sortie découverte est proposée



dans la région, lac d'Annecy, grand parc d'Andilly, les aigles du Lemman, etc... Quand le contexte sanitaire le permet !

Accueil périscolaire du mercredi



Une vingtaine d'enfants sont accueillis à l'école de Vaulx tous les mercredis en période scolaire. Un projet pédagogique validé a été mis en place, faisant appel aux ressources locales et à des intervenants bénévoles. Et cette année, monstres, ours, mammouths et bien d'autres sont à l'honneur !

En 2022, nous vous attendons :

- A Nonglard du 14 au 18 février 2022 téléporté au temps des châteaux forts et des chevaliers.
- A Thusy du 18 au 22 avril 2022 pour s'initier aux arts du cirque.
- A Vaulx du 11 au 29 juillet 2022 pour explorer l'Amérique !

Inscription et contact

www.3ptitspoints.org ou info@3ptitspoints.org





Retraite Piétro



Intempéries :
Coulée de boue sur la Rd14



Intempéries :
Détérioration du chemin de Vaulx

Incivilités route de la montagne
Depuis un homme de 38 ans et une femme de 64 ans ont été interpellés en flagrant délit alors qu'ils déversaient des ordures sur les routes des environs d'Anney.



Nettoyage de printemps



Thierry en tournée de distribution



Quelque part à Nonglard



Elections départementales et régionales



Arrivée du sapin de Noël
Merci à Francois !



Arrivée des fleurs





Notre doyenne : Marie-Jeanne CORDIA née DERUAZ



Si le patronyme de DERUAZ a disparu de la Commune, tel n'était pas le cas au début du 20^{ème} siècle où il y avait deux familles DERUAZ à La Ville, une à côté du bassin et une au bas de La ville.

C'est celle du bas qui nous intéresse ici, la famille de Pierre-Marie DERUAZ appelé Marius.

Marie-Jeanne est la fille de M et Mme DERUAZ.

Elle est née le 11 février 1931, et nous l'avons rencontrée, en sa qualité d'« ancienne et de mémoire de Nonglard » pour qu'elle nous parle un peu de sa vie, ce qu'elle a fait bien volontiers .

Extraits :

« Mes parents étaient cultivateurs là où j'habite maintenant. Je suis rentrée à l'école à 5 ans (1936) dans l'école de fille qui était alors installée dans la classe des « Grandes sections-CP ». Il n'y avait pas moins de 70 ou 80 élèves, tant les familles étaient grandes : 8, 9 voir 10 enfants : notamment les familles LYARD, PONCET, CORDIA, etc... L'atelier à l'arrière n'existait pas bien sûr, et les WC étaient sous les préaux. Ils servent maintenant de placards. Il fallait faire le feu le matin en arrivant dans le poêle de la classe avec un charbon de basse qualité qui nécessitait d'être criblé pour être utilisé. (...)

En 1939, un drame a touché ma famille. L'incendie de notre maison, le 25 février, un soir de forte bise. M Arsène POCHAT qui passait par là témoin du début de l'incendie avait bien essayé de stopper le feu avec un malheureux seau d'eau destiné à abreuver son cheval, mais sans résultat. Le feu s'est propagé à l'ensemble du bâtiment attisé par la bise. Les habitants du village venus en secours ne purent rien y faire et l'embrasement se termina par l'effondrement d'un mur sur trois des intervenants. Trois morts qui endeuillèrent la Commune : Joseph CHAPPEY, ouvrier maçon qui avait été élevé par la famille DEVILLE, Alphonse SAGE, et Francis CHARVIER. Cet accident fit deux veuves pour lesquelles mon papa s'est battu afin qu'elles soient indemnisées rapidement par les assurances. Avec la contribution de André POCHAT et de Charles BOSSON pour faire accélérer le dossier.

La reconstruction fut très lente, les fonds manquaient en pleine période de guerre. D'abord on a fait reconstruire l'écurie pour rapatrier les bêtes qui étaient éparpillées dans toutes les fermes de Nonglard. Pour le toit, impossible de trouver des tuiles en suffisance en 1943. Il en manquait et l'hiver passa sans toit. Enfin nous avons pu rejoindre la maison reconstruite après avoir navigué dans plusieurs maisons de La Ville.

En 1955, j'ai été approchée par André POCHAT pour devenir secrétaire de mairie. Je n'y connaissais rien. J'avais pour seule formation un livre « La secrétaire de mairie ». Et j'ai assuré ce rôle pendant 4 ans avec grand plaisir, grande complicité et confiance avec André.

Je me suis mariée en 1957 avec Raymond CORDIA, qui avait la boucherie de Monthoux. Ensemble, nous avons acheté une bâtisse délabrée à Lovagny dans le carrefour du mini-rond-point, où nous avons d'abord transféré la boucherie, puis nous avons ouvert un restaurant et une quinzaine de chambres. Une activité qui nous occupait à 100%.

A Lovagny sont nées Annie et Marie-Pierre.

Nous avons arrêté et pris notre retraite en 1987, où nous avons pu réintégrer Nonglard, dans la maison de mes parents. »

Notre doyen

Emile FOLLIET

A Nonglard, notre doyen, du moins du côté des hommes, c'est Emile FOLLIET. 91 ans tout de même. Il est effectivement né le 30 septembre 1930, à La Ville où il réside toujours.

Le cœur du hameau de la Ville était essentiellement habité au début du 20^{ème} siècle par la famille FOLLIET avec notamment Albert, Alfred, Jean et Léon.

Emile est le fils d'Alfred, époux d'Alphonsine COMBET, originaire de chez Collomb (actuel n° 214). Le couple tenait la ferme qui était au 88 route de La Ville et ils eurent 8 enfants dont deux sont décédés. Emile était le troisième de la fratrie.

En 1938, suite à un coup de froid, le papa d'Emile va décéder, et Alphonsine va se retrouver seule pour élever ses six enfants. Un bien grand malheur qui marquera la famille.

Au début des années 50, Emile après un service militaire en Alsace, reprendra l'exploitation qui comptait moins d'une dizaine de vaches. Le lait était porté à dos d'homme à la fruitière par le chemin du même nom, qui reliait le hameau de la Ville au bas de la montée du Château.

Emile va agrandir le bâtiment d'exploitation et le développer en y installant un pont roulant et un monte-charge.

Il a également acquis les bâtiments du centre du hameau.

Emile fut conseiller municipal de 1959 à 1971 sous le mandat de André POCHAT puis de Albert PONCET.

Avec la disparition de la fruitière, et la mise en place d'un ramassage du lait, un tank a été installé dans la remise le long de la route.

Emile a géré cette ferme jusque dans les années 2000.



LE PERSONNEL COMMUNAL

Nos nouvelles recrues



Deux nouvelles recrues **Bantita** et **Vincent** ont intégré l'équipe périscolaire en remplacement de **Dilara**, **Basile** et **Priscilla**.



ADMR



L'ADMR des Petites Ussets & Fier est une association d'aide à la personne employant plus de 40 aides à domicile et auxiliaires de vie sociale.

Ces salariés interviennent, au quotidien au domicile de 250 bénéficiaires, qu'ils soient âgés, en situation de handicap ou des familles fragilisées.

Leur rôle est de les aider dans les actes de la vie quotidienne (aide au lever, à la toilette, à l'habillage, à l'entretien du lieu de vie, à la préparation et la prise des repas, etc...) afin de maintenir leur autonomie à domicile.

L'association a également développé un service de livraison de repas ainsi qu'une activité de petit bricolage/jardinage (tonte des pelouses, taille de haies, fixation d'une étagère etc...)

En 2020 cela représente 1025 heures de prestation pour les bénéficiaires de Nonglard

La vie de l'association est animée par une équipe de bénévoles organisant des événements conviviaux (goûter de Noël, tombola, loto), ainsi que des visites aux bénéficiaires.

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Vous êtes intéressés pour travailler à nos côtés ?

Vous voulez intégrer notre équipe de bénévoles ?

N'hésitez pas à contacter directement l'association au 04.50.68.76.56

ou par mail

accueil.petites-ussés@fedé74.admr.org

Bénévole à Nonglard : Henri Combet

Maison France Services



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

FIER & USSÉS

Une **maison France services** a ouvert ses portes à la Balme de Sillingy .

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics.

Cet espace ouvert à tous, permet aux habitants du territoire d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'intérieur, le ministère de la justice, les finances publiques, pôle emploi, l'assurance, retraite, l'assurance maladie, la CAF, la MSA.

Deux agents France Services, **vous accompagnent ou vous renseignent sur divers sujets** : (impôts, APL, carte grise, RSA, CSS, recherche d'emploi, famille, santé, logement etc.)

L'équipe vous accompagne dans votre **prise en main des outils numériques**.

Vous pourrez également accéder à des **postes informatiques en libre-service**.

Vous pouvez retrouver en permanence ou sur rendez-vous les acteurs suivants :

- SOLAL : emploi
- La Mission Local Jeunes du Bassin Annécien : jeunesse et emploi
- Le secours catholique : solidarité
- Initiatives Genevois : aide à la création et à la reprise d'entreprise
- FAIRE (point info énergie) : amélioration de l'habitat
- Le conciliateur de justice : justice

Adresse : France Services Fier & Ussets, 13 bis route de Choisy, 74330 La Balme De Sillingy

Téléphone : 04 56 68 03 05

Adresse mail : franceservices@ccfu.fr

Site internet : France Services Fier & Ussets fier-et-ussés.com

Horaires :

Lundi et jeudi : 13h30-17h30

Mardi : 13h30-19h

Mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30



SOLIHA



L'Association SOLIHA est une association engagée auprès des Séniors dans le cadre de

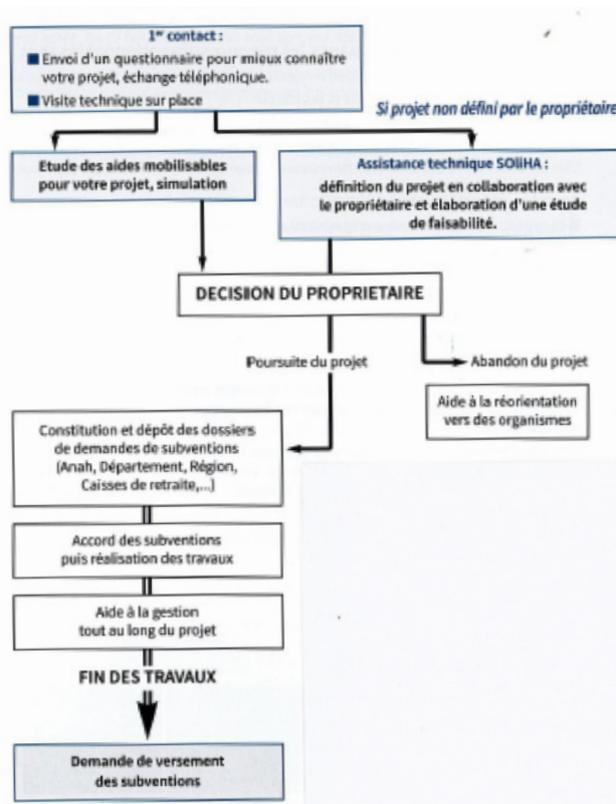
l'accompagnement de l'adaptation de l'habitat afin de favoriser le maintien à domicile.

SOLIHA organise des ateliers pour répondre à plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les séniors à l'importance de l'habitat et de son environnement pour leur confort de vie au quotidien en les formant aux bons gestes et postures et en les sensibilisant aux actions simples qui peuvent être mises en œuvre pour sécuriser leur logement dans la durée
- Encourager les aménagements préventifs dans les logements en rendant les Séniors acteurs de leur projet pendant qu'ils ont la capacité de les mener à bien en toute sérénité
- Informer sur les aides financières existantes pour les travaux d'adaptation
- Orienter vers les professionnels et partenaires qui jalonnent le parcours de prévention
- Contribuer à renforcer le lien social sur les territoires dans une logique inclusive

L'atelier se déroule sur une ½ journée abordant 3 thématiques

- Conseils et astuces pour un logement pratique et confortable
- Gestes et postures au quotidien (avec un ergothérapeute)
- Les solutions possibles



Contact SOLIHA Haute-Savoie :

70 Avenue de France 74000 ANNECY

Mail : contact.hautesavoie@solihha.fr

Site web : www.hautesavoie.solihha.fr

Tel : 04 50 09 99 32



Atelier du 3 novembre à Nonglard



SERVICES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
Jeudi : 14h00 à 19h00
Permanence des élus tous les jeudis de 18h à 19h
Tél. : 04 50 60 54 31 - Fax : 04 50 60 57 36
E-mail : accueil@nonglard74.fr
Site Internet : www.nonglard74.fr

BIBLIOTHÈQUE

Dans le bâtiment de l'école 1^{er} étage
Lundi – jeudi : 16h30 - 18h15

LOCATION DE SALLES

Salle des fêtes : 180 personnes
Salle du conseil municipal : 25 personnes
Salle dite des sommets (au-dessus de l'école) : 19 personnes
Salle St Victor et St Ours : 19 personnes

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

7h30-8h30 et 16h30-18h30 (vendredi 18h)

CANTINE SCOLAIRE

Inscription à la mairie

CRÈCHES

CCFU - 3 établissements
Les petites marmottes Sillingy 10 places
Les petits chamois La Balme de Sillingy 21 places
La vallée des elfes Lovagny 10 places

GARDERIE ITINERANTE PLANET KARAPAT 19 PLACES

Sallenôves le jeudi
Choisy le mardi
Sillingy le lundi
Lovagny les mercredi et vendredi

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

4 Rue Colle Umberto - La Balme de Sillingy

ADMR PETITES USSES ET FIER - PORTAGE DES REPAS

Maintien à domicile des personnes âgées, retour d'hospitalisation, maman fatiguée, surchargée, aide à la constitution des dossiers (prise en charge APA)
Portage des repas - Aide à domicile
Maison de la Solidarité, 4 Rue Colle Umberto à la Balme de Sillingy
Tél. : 04 50 68 76 56
Correspondant Nonglard : Henri Combet

SERVICE URBANISME

Le service urbanisme est mutualisé au niveau de la CCFU
61 route du stade 74330 Sillingy
Tél. : 04.50.68.87.22 - E-mail : urbanisme@ccfu.fr

PAPIERS D'IDENTITÉ

En mairie d'Epagny, Annecy, Annecy-le-Vieux, Seynod, Cran-Gevrier, Rumilly.

ORDURES MÉNAGÈRES

10 points de collecte des ordures ménagères en conteneur semi-enterrés.
4 aires de tris (Papiers - verre - emballages)
1 benne collecte des cartons (salle des fêtes)
1 benne collecte des habits (salle des fêtes)
1 benne pour les bouchons (salle des fêtes)

DÉCHETTERIE

Epagny
Chemin de Chantpoulet - Epagny
Tél. : 04 50 33 02 12
Lundi au dimanche sauf lundi matin et jeudi
9h-12h et 13h30-18h30

POLICE INTERCOMMUNALE

13 route de Choisy - La Balme-de-Sillingy - Tél. : 04 50 68 89 22

GENDARMERIE

La Balme-de-Sillingy
Tél. : 04 50 68 89 60
Meythet
Tél. : 04 50 24 52 40

TRANSPORTS EN COMMUN

Ligne 32 (Lihsa)

• Période scolaire

Allers : Nonglard «chez Pochat» 7h00 - 7h30
Annecy «Gare routière» 7h34 - 8h15
Retours : Annecy «Gare routière» 12h12 - 16h50 - 18h05
Nonglard «chez Pochat» 12h47 - 17h32 - 18h37

• Vacances scolaires

Allers : Nonglard «chez Pochat» 7h00
Annecy «Gare routière» 7h34
Retours : Annecy «Gare routière» 18h05
Nonglard «chez Pochat» 18h37

OFFICE DU TOURISME

Alter'Alp

165 route de Paris - La Balme-de-Sillingy
Tél. : 04 50 64 16 55
lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

VIGNETTE SUISSE

Alter'Alp

165 route de Paris - La Balme-de-Sillingy

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17
Samu : 15
Urgences : 112
Pompiers : 18
SOS médecin : 3624
Enfance maltraitée : 119
Femmes battues : 3919

PÔLE MÉDICO SOCIAL DE MEYHTET

21 route de Frangy 74960 Meythet Tél. : 04 50 33 23 29
165 route de Paris - La Balme-de-Sillingy

EAUX USÉES ASSAINISSEMENT

SILA - 7 rue des Terrasses 74962 Cran-Gevrier Tél. : 04 50 66 77 99

LA POSTE

Agence postale Sillingy (Vival)

Du mardi au samedi de 8h-12h30/15h-19h30.
Le dimanche de 8h-12h.

Agence postale de Lovagny (Mairie)

Lundi, mercredi et vendredi : 9h15-11h45/14h30-18h
Mardi, jeudi et samedi : 9h15-11h45



Calendrier des manifestations 2022

Sous réserve des restrictions sanitaires

DATE	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS
Samedi 08 janvier	Municipalité	Vœux du Maire et du Conseil
Dimanche 30 janvier	CAN	Concours de belotte
Dimanche 13 février	CCAS	Repas des aînés
Dimanche 27 février	Paroisse	Repas de la paroisse
Samedi 5 mars	APE	Carnaval
Samedi 19 mars	CAN	Marché nocturne + repas
Samedi 9 avril	CAN	Chasse aux oeufs
Dimanche 24 avril	CAN/Chasseur	Vide grenier
Samedi 14 mai	APE/Ecole	Vente de fleurs
Dimanche 22 mai	CAN	Théâtre Bagatelle
Samedi 4 juin	Municipalité	Fête des mères
Samedi 18 juin	APE	Fête de la musique
Samedi 25 juin	CAN/Chasseur	Pétanque
Samedi 2 juillet	APE	Kermesse
Vendredi 9 septembre	CAN	AG
Mardi 20 septembre	APE	AG
Samedi 22 octobre	APE	Marché d'automne
Samedi 22 octobre	CAN	Loto
Lundi 31 octobre	APE	Halloween
Vendredi 11 novembre	AFN	Repas AFN
Samedi 12 novembre	Bibliothèque	Mois du film documentaire
Samedi 19 novembre	APE	Choucoute
Dimanche 27 novembre	CAN	Téléthon
Samedi 31 décembre	CAN	Saint-Sylvestre

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
CONSEILS
MUNICIPAUX

Séance du
26 février 1922

Séance du 26 février 1922

Nous, Maire de Nonglard, convoquons le Conseil municipal de cette commune, en session ordinaire, le vingt-six février à onze heures, à la mairie.

Objet: 1. Aménagement du Rhône.

2. Revision des listes d'assistance

Nonglard le 22 février 1922

Le Maire

Viviant

L'an mil neuf cent vingt-deux, le vingt-six février à onze heures du matin, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Viviant Maire.

Etaient présents: M. Viviant J. Maire, Seruaz, Viollet, Cordia, Viviant Jean, Parent, Lazard François, Lazard J. Maire.

Absents: M. Follet, Perron.

M. Seruaz désigné par le Conseil, a pris place au Bureau, en qualité de secrétaire.

M. le Maire donne connaissance au Conseil des documents concernant l'aménagement du Rhône, et de la circulaire Préfectorale l'invitant à souscrire une ou plusieurs actions de la Compagnie nationale du Rhône.

Le Conseil.

Considérant les faibles ressources de la commune,
Considérant la nécessité de prochaines grandes dépenses pour la réparation des édifices communaux, et des travaux d'adduction d'eau et d'électricité,

Déclares.

Soit, qu'il n'y a pas lieu de souscrire aux actions de la C^o nationale du Rhône.

Et ont signé au registre tous les membres présents.

Même séance.

M. le Président donne connaissance au Conseil des listes d'assistance, dressées par le Bureau d'assistance, en date de ce jour.

Le Conseil

approuve les listes d'assistance telles qu'elles ont été établies par le Bureau d'assistance.

Compositions pour l'assistance médicale

3 " " aux vieillards

1 " " aux familles nombreuses

Et ont signé tous les membres présents.

Cordia Viviant Parent Seruaz
Viollet Viviant